



DES OUTILS POUR LA CLASSE

CIRCONSCRIPTION DE MONTELMAR

Année scolaire 2018/2019 – n° 28

Les ajustements dans les programmes de français au cycle 2.

Le BO du 26/07/2018 introduit quelques modifications dans les compétences et connaissances à enseigner en français au cycle 2. Les modifications entrent en vigueur à la rentrée 2018.

L'ensemble des notions abordées dans le programme initial s'y retrouve. Les ajouts et les changements, développés dans cet article, restent limités à ce jour.

Les notions affirmées ou réaffirmées :

- les liens entre les domaines du français.
- les activités systématiques permettent d'acquérir et de perfectionner la maîtrise du code alphabétique et la mémorisation de mots.
- les démarches et les stratégies pour la compréhension d'un texte sont enseignées explicitement.
- l'étude de la langue doit être l'objet d'un enseignement rigoureux et explicite.

Compétences travaillées :

- dans **Lire** : suppression de la compétence : Contrôler sa compréhension.
- dans **Écrire** : La compétence *Apprendre à écrire* est remplacée par : *écrire des textes en commençant à s'approprier une démarche*.
- dans **Comprendre le fonctionnement du langage**, moins de compétences qui sont également moins précises.

2016	2018
<ul style="list-style-type: none">- Maîtriser les relations entre l'oral et l'écrit.- Mémoriser et se remémorer l'orthographe de mots fréquents et de mots irréguliers dont le sens est connu.- Identifier les principaux constituants d'une phrase simple en relation avec sa cohérence sémantique.- Raisonner pour résoudre des problèmes orthographiques.- Orthographier les formes verbales les plus fréquentes.- Identifier des relations entre les mots, entre les mots et leur contexte d'utilisation ; s'en servir pour mieux comprendre.- Étendre ses connaissances lexicales, mémoriser et réutiliser des mots nouvellement appris.	<ul style="list-style-type: none">- Passer de l'oral à l'écrit.- Construire le lexique.- S'initier à l'orthographe lexicale.- Se repérer dans la phrase simple.- Maîtriser l'orthographe grammaticale de base.

Réajustements par domaines d'enseignement

◇ Oral

Pas de véritable changements.

⇒ Pas de repères de progressivité.

◇ Lecture et compréhension de l'écrit

- Introduction

2016	2018
Les acquisitions en lecture sont déclinées sur le cycle : Au terme des trois années (CP-CE1-CE2) qui constituent désormais ce cycle, les élèves doivent avoir acquis une première autonomie dans la lecture de textes variés, adaptés à leur âge.	Les acquisitions en lecture sont précisées pour le CP. La première année, les élèves parviennent à un déchiffrage aisé et à une automatisation de l'identification des mots pour acquérir au cours des trois années du cycle une réelle autonomie dans la lecture de textes variés dont les textes informatifs, adaptés à leur âge.

On insiste sur l'automatisation de l'identification des mots (2 paragraphes), consolidée au CE1 et au CE2 par rapport à la compréhension (1 paragraphe).

- **La fréquentation d'œuvres complètes**

2016	2018
Ces textes sont empruntés à la littérature de jeunesse et à la littérature patrimoniale (albums, romans, contes, fables, poèmes, théâtre).	Ces textes sont empruntés à la littérature patrimoniale (albums, romans, contes, fables, poèmes, théâtre) et à la littérature de jeunesse.

- **Les attendus de fin de cycle**

Les attendus sont les mêmes qu'en 2016, s'y ajoute : *Lire au moins cinq à dix œuvres en classe par an.*

Il est précisé que le texte d'une demi-page que les élèves doivent savoir lire à voix haute doit faire de 1400 à 1500 signes.

- **Les compétences :**

Identifier des mots de manière plus aisée

Pas de changement dans les compétences.

Ajout, dans les situations, de :

- Lecture à voix haute de syllabes puis de mots.
- Dictée de syllabes et écriture autonome avec correction immédiate de l'enseignant.
- Dictées quotidiennes diversifiées.

Comprendre un texte et contrôler sa compréhension (deux parties en 2016, une seule en 2018)

- Il s'agit essentiellement des reformulations de ce qui est indiqué dans les programmes de 2016. Certains éléments donnés en 2016 en connaissances et compétences passent en 2018 dans les situations.
- La compétence « être capable de faire des inférences » est explicitement indiquée.
- On ne parle plus du rappel de récit (*racontage*) alors que l'on sait qu'il joue un rôle important dans la compréhension d'un texte par l'élève. Néanmoins, on le retrouve dans l'Oral.
- Parmi les activités permettant aux élèves de mieux comprendre un texte, on parle de la fluence en lecture.
- Les textes informatifs entrent dans la diversité des textes travaillés.
- Dans les activités, est ajouté à l'étude du vocabulaire : *Le texte lu ou entendu favorise l'étude du vocabulaire en contexte : substitution, transformation, suppression, approche de l'étymologie des mots.*
- *Reformulation.*
- *Mobilisation des connaissances dans des dictées.*

Pratiquer différentes formes de lecture

Là encore des reformulations mais pas de changements importants.

Des précisions sur les écrits scolaires : recettes de cuisine, notices pour réaliser différents objets.

Ajout, dans les situations de lecture, des lectures, objets d'échanges avec d'autres.

Lire à voix haute

Pas de changement.

⇒ **Pas de repères de progressivité.**

◇ **Écriture**

- **Introduction**

Les propos de l'introduction sont en deux parties : Apprendre à copier et Apprendre à rédiger

Ce qui est indiqué en 2016 est reformulé mais on retrouve les mêmes idées :

- l'importance de la copie et de son apprentissage ;
- l'utilisation des fonctions simples du traitement de texte ;
- l'articulation de la rédaction (production d'écrits en 2016) avec la lecture ;
- des tâches quotidiennes d'écriture ;
- l'importance de la relecture et de la vigilance orthographique.

- **Les attendus de fin de cycle**

Les attendus sont les mêmes qu'en 2016.

- **Les compétences :**

Copier

Pas de changements.

Écrire des textes en commençant à s'approprier une démarche

- Peu de changements.
- Réflexion organisée sur le fonctionnement de la langue (peut-être un lien plus fort avec la grammaire).
- Disparition de la phrase de 2016 : *Dans la continuité de ce qui a été pratiqué à l'école maternelle, dictée à l'adulte aussi longtemps que nécessaire pour les élèves peu autonomes pour écrire.*

Réviser et améliorer l'écrit qu'on a produit

Le lien avec la grammaire est renforcé : Activités de réécriture en changeant le genre ou le nombre du sujet ou en changeant le temps de la conjugaison.

⇒ **Pas de repères de progressivité.**

◇ **Étude de la langue**

- **Introduction :**

- Suppression de la phrase : *Les élèves apprennent progressivement à pratiquer des observations, à entrer dans des réflexions organisées sur le fonctionnement de la langue pour commencer à acquérir les notions fondamentales d'un enseignement qui se poursuit jusqu'à la fin du collège.*
- On affirme comme en 2016 que les objectifs essentiels de l'étude de la langue sont liés à la lecture et à l'écriture.
- Conformément à ce qui a été annoncé dans les directives ministérielles du 26 avril 2018, la démarche pour l'étude de la langue est : observation, manipulations d'énoncés oraux et écrits issus de corpus soigneusement constitués, structuration des apprentissages et formulation de règles, automatisation et mémorisation.
- Suppression du passage : *L'enseignement de l'orthographe a pour référence les rectifications orthographiques publiées par le Journal officiel de la République française le 6 décembre 1990.*

Dans la rédaction des programmes, ces rectifications orthographiques ne sont pas prises en compte.

- **Les attendus de fin de cycle :**

Les attendus sont les mêmes qu'en 2016.

- **Les compétences :**

Passer de l'oral à l'écrit

Les activités sont reformulées. La dictée de syllabes et de mots devient quotidienne.

Construire le lexique

(à la place d'**Identifier des relations entre les mots, entre les mots et leur contexte d'utilisation ; s'en servir pour mieux comprendre** et **Étendre ses connaissances lexicales, mémoriser et réutiliser des mots nouvellement appris**)

- On retrouve les notions de synonymie, antonymie, mots de la même famille lexicale, de registres de langue, (mais ne figurent ni la polysémie ni le sens propre et le sens figuré, ni les termes génériques et termes spécifiques présents dans les programmes précédents) ainsi que la consultation du dictionnaire et le repérage dans un article.
- Dans les activités, on propose la manipulation de préfixes et de suffixes pour construire des mots, des « activités fréquentes pour développer l'enrichissement lexical (et culturel) et la notion de plaisir : découverte d'un mot, de sa singularité, ses sonorités, sa graphie, sa formation, ... et « la mémorisation de mots par la récitation de textes et le réinvestissement. »

S'initier à l'orthographe lexicale reprend ce qui était dit en 2016 dans **Mémoriser et se remémorer l'orthographe de mots fréquents et de mots irréguliers dont le sens est connu.**

Pour les mots à mémoriser, ceux de l'univers familier à l'élève sont ajoutés.

Se repérer dans la phrase simple

Reprend ce qui était dit en 2016 dans **Identifier les principaux constituants d'une phrase simple en relation avec sa cohérence sémantique** (de quoi on parle, ce qu'on en dit).

- Pas de changement dans l'identification de la phrase simple : la ponctuation, les questions *De quoi parle-t-on ? Qu'est-ce qu'on en dit ?* et la lecture à voix haute pour en saisir le sens.
- Un ajout dans les constituants de la phrase : le complément.
- Dans les classes de mots, le terme *qualificatif* ajouté à celui d'adjectif dans le projet n'est pas présent dans la version définitive. Le terme *déterminant* est remplacé par *article défini* et *article indéfini*.
- Des ajouts : la reconnaissance des phrases déclaratives, interrogatives et impératives ; la transformation de phrases en phrases exclamatives.

À noter que la phrase exclamative n'est plus considérée comme un type de phrase mais comme une forme de phrase.

Maîtriser l'orthographe grammaticale de base

Reprend ce qui était dit en 2016 dans : **Raisonnement pour résoudre des problèmes orthographiques, d'accord essentiellement** et **Comprendre comment se forment les verbes et orthographier les formes verbales les plus fréquentes.**

Les connaissances visées sont reformulées, mais pas de grands changements dans les contenus à part la terminologie : verbes du 1^{er} groupe à la place de verbes en -er, verbes irréguliers du 3^e groupe qui sont les mêmes qu'en 2016, l'étude clairement affirmée du passé composé.

Le terme *épithète* a été ajouté à *adjectif* pour le distinguer de l'adjectif attribut et signaler ce qui est à étudier : l'accord de l'adjectif quand il est épithète. D'ailleurs le terme *épithète* n'est pas présent au cycle 3 puisqu'on doit étudier l'accord de l'adjectif (sous-entendu qu'il soit épithète ou attribut).

On note la disparition des homophones.

⇒ **Pas de repères de progressivité.**

Croisements entre les enseignements

Pas de changements.

Document mis en forme par O.LEFEBVRE (Conseiller pédagogique MONTELIMAR) d'après un document de Françoise PICOT consulté sur le site www.lea.fr